



VILLE DE PLEUVEN
DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le

ID : 029-212901615-20250401-DCM2025_2_7-DE

L'an deux mille vingt-cinq, le premier avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de PLEUVEN, s'est réuni à la Mairie de Pleuven, sous la présidence de Monsieur David DEL NERO, Maire

ETAIENT PRESENTS : DEL NERO David, ARZUR Yvon, BERTHOLOM Cyril, CARIOU Philippe, CASELLINO Mona, CORNIC Karine, FRANCHETEAU Laurent, GOURVES Muriel, HERFAUT Denis, KERNEVEZ Marie-Hélène, LAGADIC Christophe, LE BER Caroline, MARTIN Corinne, RIVIERE Christian, ROUÉ Christian, SIMON Mikaël, SINIC Aurélie

POUVOIR : a donné pouvoir MILIN Claudine à KERNEVEZ Marie-Hélène

EXCUSEES : CARLIER Morgane, LE BOSSER Olivia

Secrétaire de séance : FRANCHETEAU Laurent

NOMBRE DE CONSEILLERS : 23
NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 20
PRESENTS A LA SEANCE : 17
DATE DE LA CONVOCATION : 25 MARS 2025
DATE D'AFFICHAGE : 26 MARS 2025

DCM N°2025-2-7

Objet : Espace Sportif Bellevue : convention de mise à disposition

Vu l'article L 2121-29 du code général des collectivités territoriales,

Considérant que l'Espace Sportif Bellevue est ouvert au public et mis à disposition depuis le 3 mars 2025,

Entendu le rapport de Monsieur le Maire qui présente le projet de convention de mise à disposition de l'Espace sportif Bellevue,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL
A l'unanimité des présents plus les pouvoirs

- **Approuve la convention de mise à disposition de l'Espace Sportif Bellevue,**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à la question, après avis des commissions concernées.**

Délibéré en mairie les jour, mois et an susdits,
Le Maire,
David DEL NERO

